

RECRUTE UN(E) STAGIAIRE

Cursus sciences politiques

pour le projet métropolitain de Metz

/ L'AGURAM

Basée à Metz, l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle est au service d'un territoire de plus de 500 000 habitants. Elle a vocation à assurer des missions de conseil aux collectivités dans la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement comme de planification, d'animation du débat entre partenaires, d'observation et d'études. Elle concilie à la fois un ancrage fort dans la proximité, avec une ingénierie publique d'appui aux territoires, et une réflexion sur les grands territoires, la construction du collectif et les évolutions territoriales. Engagée dans des dynamiques métropolitaines et transfrontalières, elle forme également l'ingénierie du pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain et un appui à la région Grand Est, par un travail en réseau entre les agences.

/ Les objectifs du projet métropolitain

La Communauté d'Agglomération de Metz Métropole accède au statut de métropole en janvier 2018. Elle engage à l'été 2017 une démarche collective pour construire son projet métropolitain et donner du sens à cette évolution institutionnelle. Il s'agit tout autant de fédérer les 44 communes autour d'une ambition partagée et de se projeter collectivement vers l'avenir que d'inscrire la communauté dans des alliances avec les territoires et les acteurs. Ce changement d'ambition l'amène à s'inscrire davantage dans les réseaux, avec des connexions aussi bien à la grande échelle que dans le bassin d'emploi élargi. Cette démarche sera largement co-construite avec les élus et les acteurs socio-économiques du territoire. L'adoption du projet métropolitain est prévue à l'automne 2018.

3 axes stratégiques seront débattus :

- la métropole Art and Tech / agir pour l'emploi et la création de richesse
- la métropole des proximités et de l'écologie / organiser le bassin de vie au service du développement durable du territoire
- la métropole des réseaux et liaisons européennes / développer les coopérations et les échanges transfrontaliers

/ L'équipe du projet métropolitain

L'AGURAM est mobilisée pour élaborer toute la démarche auprès de la future métropole, sous le pilotage du Vice-Président en charge du projet et de la chargée de mission au sein des services de l'agglomération. Elle sera accompagnée par l'agence de développement économique et par des experts extérieurs (de l'animation, des expériences de projets métropolitains). L'ensemble des compétences de l'agence sera mis à contribution, sous la direction du chef de projet agence - secondé par le stagiaire - et avec le soutien de la directrice de l'agence : équipes planification, projets et territoire, attractivité territoriale et métropolitaine, habitat et société, mobilité, infographie-cartographie, communication.

/ Les étapes du projet

Phase 1 : Initialisation juin – septembre 2017 : définir la méthodologie générale, lancer la démarche auprès des élus et auprès des acteurs socio-économiques du territoire

Phase 2 : Vers une culture métropolitaine (diagnostic et trajectoire partagés) : juillet 2017- mai 2018

- Construire les 3 axes stratégiques (2 ateliers et une ½ journée de visite/ axe)
- Ateliers de définition du positionnement stratégique de la métropole, réunissant élus, techniciens territoriaux et acteur socio-économiques, en format plénière et tables rondes : 1. diagnostic, 2. trajectoire métropolitaine
- Visites de sites, emblématique des dynamiques métropolitaines
- Rédiger le document stratégique, le Socle métropolitain
- Organiser et animer le séminaire de restitution

Phase 3 : Construire et partager le projet métropolitain mai–oct. 2018

- Rédaction du document politique sur la base du Socle métropolitain et du plan d'action
- Organisation des Assises métropolitaines, temps de partage événementiel fort

/ Missions du stagiaire

Le calendrier de conception du Projet métropolitain prévoit trois grandes phases. En fonction du calendrier du stage, son objet principal sera la participation active et transversale à l'ensemble des phases et activités, et notamment le bouclage de la phase 1 et, si possible, l'ensemble des ateliers et visites prévus en phase 2. En étant force de proposition, il s'agira essentiellement d'accompagner le chef de projet et l'équipe :

dans la gouvernance du projet, en préparant et participant :

- aux Comités de Pilotage et aux Comités technique,
- à l'approfondissement de la méthode générale, et aux comptes rendus dynamiques,
- aux rencontres des élus, des responsables techniques et des acteurs du territoire impliqués dans les différents temps de la démarche.

dans la conduite des évènements : en concevant, organisant et participant à l'animation :

- des ateliers pour chacun des 3 axes stratégiques
- des visites de site
- du séminaire de restitution

dans l'élaboration des contenus, en rédigeant ou préparant :

- les documents de contexte et d'introduction aux ateliers et visites,
- les documents de synthèse suite aux ateliers,
- la rédaction du document stratégique *Socle métropolitain*.

/ Conditions d'embauche

- Stage basé à Metz, au sein des locaux de l'Aguram (Technopole, immeuble Ecotech, 3 rue Marconi)
- A commencer entre juin et septembre 2017, pour une période 6 mois, négociable
- Indemnisation de stage selon la réglementation en vigueur, avec chèques déjeuners et participation aux frais d'hébergement
- Candidature à adresser de préférence par courriel à : pchateaux@aguram.org, à l'attention de Mme la directrice de l'AGURAM
- Contact : Fabien Soria, fsoria@aguram.org, tel 03 87 21 99 08

Date de mise en ligne : 30 mai 2017